

Existence d'un testament?

Par Jules vernes, le 20/03/2018 à 21:03

Bonjour,

Est il possible de connaitre l'existance d'un testament d'un de mes deux parents de leurs vivants sans pour autant en conaitre le contenu? Si oui, comment? Merci

Par Visiteur, le 21/03/2018 à 08:10

Bonjour,

oui en leur demandant ! Sinon, non ! Le testament ne vous concernera éventuellement qu'au décès de celui qui l'a rédigé.

Par youris, le 21/03/2018 à 09:54

bonjour,

surtout que tout personne vivante peut refaire son testament jusqu'à sa mort. salutations